



**CONCERTATION DU PUBLIC
SUR LE PRÉ-RAPPORT DU SRADDET**

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement,
de Développement Durable et d'Égalité
des Territoires



Concertation du public

ACCOMPAGNER les transitions

1 Inscrire la stratégie régionale dans une dimension globale et transversale

- 1 Anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique.
- 2 Développer une stratégie économe des ressources.

- 3 Préserver la qualité de l'eau et la gérer de manière économe.
- 4 Mobiliser les citoyens autour des transitions.

2 Réussir la transition écologique et énergétique pour tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet

- 5 Généraliser les démarches territoriales stratégiques d'habitat et de gestion économe de l'espace.
- 6 Généraliser les approches territoriales de la transition énergétique.
- 7 Concilier biodiversité et aménagement dans les documents d'urbanisme infrarégionaux.
- 8 Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air à tous les niveaux de décision.

- 9 Atteindre un parc de bâtiments performants énergétiquement et responsables en matière environnementale.
- 10 Aller vers une sobriété énergétique dans les mobilités.
- 11 Accélérer le déploiement des énergies renouvelables en valorisant les ressources locales.
- 12 Déployer la filière hydrogène comme solution de mise en œuvre de la transition énergétique.

- 13 Préserver et restaurer les continuités écologiques (réservoirs et corridors).
- 14 Mobiliser l'ensemble des acteurs pour tendre vers une région zéro déchet.
- 15 Réduire, recycler, valoriser au mieux les déchets
- 16 Organiser le traitement des déchets à l'échelle régionale, en intégrant les objectifs de réduction et de valorisation, et le stockage.

3 Inventer les nouvelles transitions avec l'ensemble des territoires

- 17 Accompagner les citoyens et les acteurs régionaux dans leur transformation numérique en les plaçant au cœur de la démarche.
- 18 Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable.

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

4 Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires

- 19 Contribuer à un accès équitable de la population aux services et équipements de base.
- 20 Accélérer le déploiement des infrastructures numériques (très haut débit, téléphonie mobile...).

- 21 Construire un réseau d'infrastructures qui réponde aux besoins des usagers.
- 22 Garantir la mobilité durable partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit, au bon moment.
- 23 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs par une approche globale.

5 Susciter les stratégies de développement spécifiques des territoires

- 24 Identifier des filières à potentiel et piloter leurs stratégies de développement à l'échelle régionale.
- 25 Renforcer la capacité des territoires à définir leurs stratégies de développement.

- 26 Articuler les stratégies de développement régionales et locales.

6 Accompagner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté dans des relations de réciprocité

- 27 Faciliter les échanges d'expériences, la coopération et la mutualisation entre les territoires infrarégionaux.

- 28 Renforcer le caractère multipolaire de la région en s'appuyant notamment sur un réseau de villes petites et moyennes.

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

7 Consolider les fonctions métropolitaines de la Région

- 29 Favoriser le maintien ou le développement d'équipements d'intérêt régional.

- 30 Amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain.

8 Soutenir les échanges et les réciprocités avec les territoires voisins

- 31 Encourager les coopérations entre les territoires de frange et leurs voisins.

- 32 Initier ou soutenir des projets interrégionaux structurants.

9 Renforcer les réseaux et les coopérations qui inscrivent la Bourgogne-Franche-Comté aux niveaux national et international

- 33 Consolider les connexions des réseaux de transport régionaux aux réseaux nationaux et internationaux.
- 34 Préserver et restaurer les continuités écologiques au-delà des frontières régionales.

- 35 Impulser des dynamiques de coopération et de rayonnement aux niveaux européen et plus largement international.

Orientation 1

Inscrire la stratégie régionale dans une dimension globale et transversale

“ La Bourgogne-Franche-Comté doit développer, ses capacités d'adaptation et d'évolution. Elle doit ainsi construire son propre « chemin de transitions », inscrit dans les orientations nationales et internationales. ”

1 Anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique

La prise en compte de l'adaptation au changement climatique est un objectif réglementaire qui doit figurer au rapport. La démarche d'adaptation, enclenchée au niveau national (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique 2011-2015, révisé pour la période 2016-2020) et international, est complémentaire des actions d'atténuation. Elle vise à limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés sur les écosystèmes et les activités socio-économiques en privilégiant des modèles résilients dans tous les domaines.

2 Développer une stratégie économe des ressources

Au-delà du Plan d'Action Economie Circulaire attendu dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, la Région a souhaité élaborer une véritable stratégie des ressources.

3 Préserver la qualité de l'eau et la gérer de manière économe

La préservation de la qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable ou d'autres usages est incontournable et s'inscrit dans un contexte de réchauffement climatique qui entraînera une raréfaction de la ressource. Il s'agit donc d'anticiper et de prévenir les déséquilibres qualitatifs et quantitatifs de la ressource en eau.

4 Mobiliser les citoyens autour des transitions

Les citoyens doivent être mobilisés en faveur des transitions sociétales et technologiques. La Région, à l'exemple de l'animation qu'elle propose pour le réseau des Pionniers Ordinaires de la Transition Energétique (POTES), peut faciliter l'accompagnement des initiatives.

Orientation 2

Réussir la transition écologique et énergétique pour tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet

“ La Région souhaite aller au-delà des objectifs nationaux et internationaux en matière de transition écologique et énergétique pour tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet à l'horizon 2050, créatrice de richesse et d'emplois. La réussite de ces transitions sera possible si l'on agit dans de multiples domaines de manière volontariste et coordonnée notamment en visant une sobriété dans l'utilisation des ressources et en assurant le mix énergétique dans la production d'énergie renouvelable. ”

5 Généraliser les démarches territoriales stratégiques d'habitat et de gestion économe de l'espace

Il s'agit d'aider tous les territoires à se doter d'outils stratégiques ou programmatiques à différentes échelles, a minima intercommunale, au service de politiques de transitions.

6 Généraliser les approches territoriales de la transition énergétique

Il s'agit d'encourager les territoires à se doter de stratégies en faveur de la transition énergétique (par exemple, Plans Climat Air Energie, Territoires à Energie Positive (TEPos), Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV),...).

7 Concilier biodiversité et aménagement dans les documents d'urbanisme infrarégionaux

La meilleure intégration des enjeux de biodiversité et de paysages dans les projets de territoire passe par une prise en compte optimisée des continuités écologiques identifiées dans les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) par les documents d'urbanisme (SCoT et PLUi) et par la mobilisation d'outils contractuels.

8 Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air à tous les niveaux de décision

Le SRADDET s'inscrit dans les objectifs réglementaires en matière de qualité d'air, tant intérieure qu'extérieure. Les activités anthropiques contribuent à la pollution atmosphérique avec par exemple l'émission de particules fines ayant pour origine des combustions (chauffage, incinération des déchets, incendies, procédés industriels...).

9 Atteindre un parc de bâtiments performants énergétiquement et responsables en matière environnementale

La rénovation des bâtiments est un enjeu majeur pour la transition énergétique. La rénovation du parc doit également être l'occasion de privilégier la performance environnementale et la durabilité (qualité de l'air, matériaux utilisés...).

10 Aller vers une sobriété énergétique dans les mobilités

La volonté de la Région est d'aller vers une sobriété énergétique dans les mobilités. Cela passe par l'évolution des comportements en se déplaçant autrement.

Plus concrètement, les leviers suivants pourront être mobilisés :

- les nouvelles techniques sur l'ensemble des systèmes de motorisations (électromobilité et gaz naturel pour véhicule) sur l'ensemble des modes de transports (train, bus, voiture) avec une nécessité de penser au développement cohérent des stations d'approvisionnement des énergies (bornes de charge électrique et stations de gaz naturel pour véhicule) ;
- les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle : les transports en commun, mais également développer les modes actifs (marche à pied, vélo,...) et/ou partagés (covoiturage, auto-partage, vélos en libre-service, autostop organisé...);
- les aménagements d'espaces publics en pensant aux déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

11 Accélérer le déploiement des énergies renouvelables en valorisant les ressources locales

La stratégie de développement des énergies renouvelables s'appuie sur la valorisation des ressources naturelles du territoire et sur les dynamiques territoriales (Territoires à Energie Positive,...). La biomasse, que ce soit au travers du bois-énergie ou de la méthanisation, est une ressource majeure pour la production d'énergie, et sa mobilisation sera organisée dans le cadre du schéma régional biomasse. Les filières électriques telles que l'éolien, le solaire photovoltaïque et la micro-hydroélectricité sont à développer pour atteindre les objectifs fixés dans le respect du patrimoine naturel et en adaptant les réseaux de transport.

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER les transitions

Orientation 1

Orientation 2

Orientation 3

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

Orientation 4

Orientation 5

Orientation 6

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

Orientation 7

Orientation 8

Orientation 9

Orientation 2 - Suite

Réussir la transition écologique et énergétique pour tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet

12 Déployer la filière hydrogène comme solution de mise en œuvre de la transition énergétique

La Bourgogne-Franche-Comté se positionne résolument dans le développement de l'hydrogène pour la transition énergétique et ambitionne de démontrer les applications de « l'Hydrogène-Economie » sur toute sa chaîne de valeur. C'est une région pionnière pour le développement de solutions hydrogène avec plusieurs expérimentations réussies sur son territoire (projets MobilHyTest, Moby-post,...).

13 Préserver et restaurer les continuités écologiques (réservoirs et corridors)

Un effondrement de certaines populations animales est observé et plus d'un tiers de la faune et de la flore est aujourd'hui menacée en Bourgogne-Franche-Comté. Aussi, la préservation et la restauration des réservoirs et corridors de biodiversité sont indispensables dans les projets d'aménagement. Cette démarche s'inscrit dans les démarches nationale et supranationale de préservation de la biodiversité.

14 Mobiliser l'ensemble des acteurs pour tendre vers une région zéro déchet

La démarche dédiée à l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets a permis de mobiliser les acteurs et de définir un scénario ambitieux dans certains domaines. La mobilisation des acteurs passe par les leviers de l'information, de la sensibilisation et de la formation. C'est selon cette méthode que la Région souhaite être exemplaire en interne.

15 Réduire, recycler, valoriser au mieux les déchets

Les modes de production et de consommation doivent évoluer afin de diminuer, recycler et valoriser au mieux les déchets ménagers (notamment les biodéchets), issus des activités économiques et du BTP (contrats de filières,...). La Région est en cours de définition de son scénario et souhaite afficher une ambition qui aille au-delà de la réglementation pour certains domaines.

16 Organiser le traitement des déchets à l'échelle régionale, en intégrant les objectifs de réduction et de valorisation, et le stockage

La loi prévoit une planification de la prévention et de la gestion des déchets à échéance de 6 et 12 ans, comportant notamment la mention des installations qu'il apparaît nécessaire de créer ou d'adapter afin d'atteindre les objectifs fixés.

Orientation 3

Inventer les nouvelles transitions avec l'ensemble des territoires

“ L'ambition de la Région est de donner une place centrale aux développements des usages numériques dans les politiques de transitions et de cohésion venant conforter l'accessibilité de la Région, axe fort de la future stratégie de marketing territorial. ”

17 Accompagner les citoyens et les acteurs régionaux dans leur transformation numérique en les plaçant au cœur de la démarche

La volonté de la Région est de développer une culture numérique pour développer à la fois les usages et les services numériques en plaçant le citoyen au cœur de la démarche, en tenant compte de l'ensemble de ses activités tant au niveau de sa vie éducative et professionnelle (apprendre, travailler, entreprendre), son quotidien (consommer, habiter, protéger), que pour son épanouissement personnel (découvrir, jouer, s'engager). La Région souhaite accompagner le développement de la transition numé-

rique en mettant l'accent sur 3 axes : la proposition d'une offre de lieux, la mobilisation des citoyens autour de la transition numérique et le développement des e-services.

18 Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable

La Région souhaite promouvoir une nouvelle façon d'habiter le territoire en privilégiant des modèles plus sobres et résilients, intégrant dès l'amont les questions de mobilité et d'environnement dans les principes de composition urbaine.

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER les transitions

Orientation 1

Orientation 2

Orientation 3

1

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

Orientation 4

Orientation 5

Orientation 6

2

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

Orientation 7

Orientation 8

Orientation 9

3

Orientation 4

Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires

“ Afin de lutter contre les déséquilibres entre les territoires et l'enclavement de certains, il est attendu l'émergence d'un socle commun de services sur les territoires grâce, notamment, à des investissements ciblés en matière d'infrastructures et d'équipements, pour assurer l'accès de tous aux services et e-services (santé, éducation, formation professionnelle, mobilité, commerces, sport, culture...). ”

19 Contribuer à un accès équitable de la population aux services et équipements de base

Soucieuse de l'équilibre des territoires comme des habitants qui les peuplent, la Région veut contribuer à garantir un socle commun de services aux citoyens. Pour la mise en œuvre du SRADDET, un travail pourrait être mené sur la définition de ce socle commun notamment avec les Départements, porteurs des Schémas Départementaux d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

20 Accélérer le déploiement des infrastructures numériques (très haut débit, téléphonie mobile...)

La Région accompagne le déploiement de la fibre, la mise en place de technologies alternatives au THD ou bien encore la téléphonie mobile afin de favoriser le désenclavement des territoires.

21 Construire un réseau d'infrastructures qui réponde aux besoins des usagers

Il s'agit de concevoir et développer un schéma robuste d'offres de transports adaptées et combinées au service des usagers permettant de limiter le recours au véhicule individuel.

22 Garantir la mobilité durable partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit, au bon moment

Il s'agit de rendre les déplacements en transports en commun plus fluides et plus faciles pour l'ensemble des habitants dans un souci de cohésion territoriale.

23 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs par une approche globale

L'enjeu important sur la vacance dans la région, notamment dans les centres-villes et centres-bourgs, amène à prioriser des actions de redynamisation des centres grâce à des stratégies plurielles (logements, commerces, services, mobilités...).

Orientation 5

Susciter les stratégies de développement spécifiques des territoires

“ Afin de permettre aux territoires de se développer, il convient de leur donner la liberté et la capacité de définir leurs propres stratégies de développement en s'appuyant sur leurs spécificités et leurs ressources. Cette orientation vise à aider chaque territoire à se saisir de ses atouts spécifiques, à les valoriser et à le faire d'une façon qui lui est propre. ”

24 Identifier des filières à potentiel et piloter leurs stratégies de développement à l'échelle régionale

La Région peut définir certaines filières à renforcer pour rayonner au niveau national, voire international et peut ainsi encourager certains territoires à s'engager dans ces domaines (par exemple, la filière hydrogène).

25 Renforcer la capacité des territoires à définir leurs stratégies de développement

La Région souhaite encourager les territoires à définir leurs propres stratégies en s'appuyant sur leurs potentialités locales.

26 Articuler les stratégies de développement régionales et locales

La coordination des différentes stratégies de développement locales ou régionales est un enjeu fort et une condition essentielle à l'atteinte des objectifs.

Orientation 6

Accompagner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté dans des relations de réciprocité

“ La Région, avec Ici 2050, aspire à encourager les réciprocités et échanges entre les territoires, tout en veillant à un maintien de polarités pour servir le territoire efficacement. Son rôle est d'aider à la mise en place d'espaces physiques et virtuels de collaboration innovants, où toutes les entités de gouvernance locale auront la capacité d'interagir librement. Cela permettra alors de partager un cap pour construire une réponse inédite à des problématiques communes. ”

27 Faciliter les échanges d'expériences, la coopération et la mutualisation entre les territoires infrarégionaux

Le développement des territoires passent par une coopération entre eux. La Région veut promouvoir le principe de réciprocité par lequel doit s'établir un équilibre sur les relations entre les territoires, en dépit de leurs écarts de situation et différences de dotation.

28 Renforcer le caractère multipolaire de la région en s'appuyant notamment sur un réseau de villes petites et moyennes

La région dispose d'un système constitué de grandes polarités, de pôles structurants et de nombreux pôles relais qu'il convient de renforcer pour assurer l'accès aux services sur les territoires. La Région veut contribuer au maillage harmonieux de son territoire et au renforcement des relations entre ces polarités. Néanmoins, il sera laissé à l'appréciation des territoires, chacun à leur échelle, de définir une armature territoriale équilibrée, efficace et réaliste dans son offre fonctionnelle pour chaque espace.

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER les transitions

Orientation 1

Orientation 2

Orientation 3

1

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

Orientation 4

Orientation 5

Orientation 6

2

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

Orientation 7

Orientation 8

Orientation 9

3

Orientation 7

Consolider les fonctions métropolitaines de la Région

“ Le rôle de la Région est d'encourager les complémentarités entre les pôles urbains en s'appuyant sur leurs spécificités afin de renforcer le système métropolitain. Il s'agira également de fluidifier les déplacements dans un système urbain permettant d'accéder au pôle voisin immédiat afin d'offrir le choix aux populations d'avoir accès aux plus proches fonctions disponibles au sein de cet espace métropolitain. ”

29 Favoriser le maintien ou le développement d'équipements d'intérêt régional

La présence d'équipements d'intérêt régional contribue fortement au rayonnement et à l'attractivité de la région.

30 Amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain

La région dispose de fonctions métropolitaines réparties entre les grandes polarités sur le territoire*. Il convient de les renforcer pour accroître le rayonnement régional.

* Les fonctions métropolitaines sont les activités comme la conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. On retrouve ces fonctions métropolitaines notamment à Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard. Ces unités urbaines se partagent ces fonctions, donc elles contribuent au fait métropolitain de la Bourgogne-Franche-Comté.

Orientation 8

Soutenir les échanges et les réciprocitys avec les territoires voisins

“ La Région ambitionne d'accompagner ses territoires dans la négociation avec leurs voisins pour construire des partenariats de projets, de services ou de développement équilibrés. Elle doit faciliter la construction de gouvernances avec les territoires limitrophes afin de soutenir ces projets et de veiller à leur cohérence avec les grandes politiques publiques régionales. ”

31 Encourager les coopérations entre les territoires de frange et leurs voisins

Les territoires proches des régions ou pays limitrophes à la Bourgogne-Franche-Comté entretiennent des relations fortes au quotidien avec leurs voisins. La prise en compte de ces interactions est indispensable pour assurer un aménagement équilibré du territoire. Il convient de favoriser la coopération et les relations de réciprocitys avec ces voisins. Le dialogue engagé avec les régions voisines et la Suisse doit pouvoir faciliter des dynamiques de coopération.

32 Initier ou soutenir des projets interrégionaux structurants

La Région souhaite soutenir et favoriser les projets de coopération emblématiques à l'instar de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine, des projets des différents programmes INTERREG, etc.

Orientation 9

Renforcer les réseaux et les coopérations qui inscrivent la Bourgogne-Franche-Comté aux niveaux national et international

“ La Région souhaite renforcer les démarches (nationales, européennes ou internationales) déjà existantes pour garantir les continuités et promouvoir une politique d'accueil touristique et économique, basée sur les nombreux atouts du territoire régional. Elle contribue également au développement des compétences, en soutenant les capacités régionales et les échanges avec l'extérieur en matière de formation et d'enseignement supérieur. ”

33 Consolider les connexions des réseaux de transport régionaux aux réseaux nationaux et internationaux

Afin de rayonner, la Région doit permettre des connexions entre ses réseaux de transports et les réseaux nationaux voire internationaux (connexions plateformes aéroportuaires et fluviales, gares TGV, ...).

34 Préserver et restaurer les continuités écologiques au-delà des frontières régionales

Les espèces ne connaissent pas les frontières administratives. Aussi, maintenir et rétablir les habitats passent par des continuités écologiques entre territoires. Les trames verte et bleue doivent être établies en cohérence avec celles des territoires voisins.

35 Impulser des dynamiques de coopération et de rayonnement aux niveaux européen et plus largement international

La Région souhaite développer des coopérations aux niveaux européen et international. C'est le cas avec la Suisse notamment au travers de la stratégie commune de l'arc jurassien (Conférence TransJurassienne). Elle coopère également avec d'autres pays dans le cadre de programmes européens et développe une politique d'ouverture à l'international. La Région a notamment engagé une démarche de marketing territorial afin de proposer une image sur laquelle communiquer pour renforcer son rayonnement.

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER les transitions

Orientation 1

Orientation 2

Orientation 3

1

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

Orientation 4

Orientation 5

Orientation 6

2

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

Orientation 7

Orientation 8

Orientation 9

3